

Nom Prénom du salarié

Adresse

Code postal/ ville

N°Téléphone

Adresse mail

Raison sociale de l'entreprise

Nom prénom de l'employeur ou du DRH

Adresse destinataire

Code postal / ville

Date

Lettre recommandée avec avis de réception ou remise en main propre contre signature

OBJET : DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE
(à communiquer par le salarié 30 jours avant le début de la formation – art.R.2145-4 du code du travail)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2145-5 et suivant du Code du travail, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'un congé de formation économique, sociale et syndicale pour participer à une session organisée par l'Institut Syndical de Formation CFTC, organisme agréé par le Ministre du Travail.

Cette session aura lieu :

Date : le vendredi 18 mars 2022 de 9h à 17h

en visioconférence

Dans le cadre de ce congé, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017, ma rémunération sera maintenue.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature du salarié]

Article L2145-5 Créé par [LOI n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 33](#)

Tout salarié qui souhaite participer à des stages ou sessions de formation économique et sociale ou de formation syndicale organisés soit par des centres rattachés aux organisations syndicales mentionnées au 3° de l'article [L. 2135-12](#), soit par des instituts spécialisés, a droit, sur sa demande, à un ou plusieurs congés.